

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 10 mars 2022

23 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **23 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires** :

- **ACTILEV** (16) pour son projet d'investissement pour la relocalisation de production de pièces plastiques à partir de matière recyclée.
- **DISTILLERIE MICHEL BOINAUD** (16) pour accroître et optimiser ses capacités de production.
- **IDEATEC** (16) pour son projet d'investissement dans son outil de production.
- **SELP – Angoulême** (16) pour son programme d'investissement matériel.
- **APHA BIOMAT** (17) pour la mise en place d'une salle blanche.
- **SASSARO** (17) pour augmenter ses capacités de production.
- **BLADINA** (19) pour son programme de modernisation de l'outil de production.
- **PINTO** (19) pour augmenter sa capacité de production.
- **SELP – Mareuil** (24) pour son projet d'investissement dans son outil de production.
- **BRASSERIE MIRA** (33) pour son projet d'acquisition de lignes de conditionnement.
- **GUARATO TUYAUTERIE SERVICE (GTS)** (33) pour son projet d'investissement de production.
- **TAOH** (33) pour son projet de création d'un atelier de préparation de plats cuisinés.
- **THEBAULT** (40) pour la création d'une nouvelle unité de production.
- **CITE DE LA FORMATION - MARMANDE** (47) pour la création de deux plateaux techniques de formation aux métiers de l'industrie.
- **SOCIETE LOUBAT FRERES** (47) pour l'internalisation de certains processus de fabrication.
- **APF ENTREPRISES 64** (64) pour la concrétisation d'une activité par la modernisation de l'outil de production et des locaux.
- **VIGNERONS DU MADIRAN - CAVE CROUSEILLES** (64) pour une extension, une modernisation et une amélioration énergétique et environnementale de son outil de production.

- **ADAPEI 79** (79) pour l'équipement en matériels neufs de l'atelier blanchisserie.
- **LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE** (79) pour son projet de modernisation des lignes de production.
- **TLD EUROPE** (79) pour ses investissements matériels visant à la réduction des émissions de gaz polluant et CO₂ de la gamme transporteur de fret.
- **AIGLE INTERNATIONAL** (86) pour son projet de relocalisation de la production de bottes pour enfants sous-traitée en Chine.
- **CDHC PRODUCTION** (86) pour la modernisation de l'atelier de production ébénisterie.
- **LES ATELIERS RAMBAULT** (86) pour son projet de modernisation de son outil de production.

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, initialement doté de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, a été renforcé par une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros cofinancée à parité par l'Etat et les Régions puis par un complément de 150 M€ (annoncé en septembre 2021 également cofinancé à parité par l'Etat et les Régions). En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

Ces 23 nouveaux projets représentent 5,6 millions d'euros de subventions pour un total de 44,9 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ces projets créeront près de 379 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats portant à plus de 72 millions d'euros le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Présentation des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.